



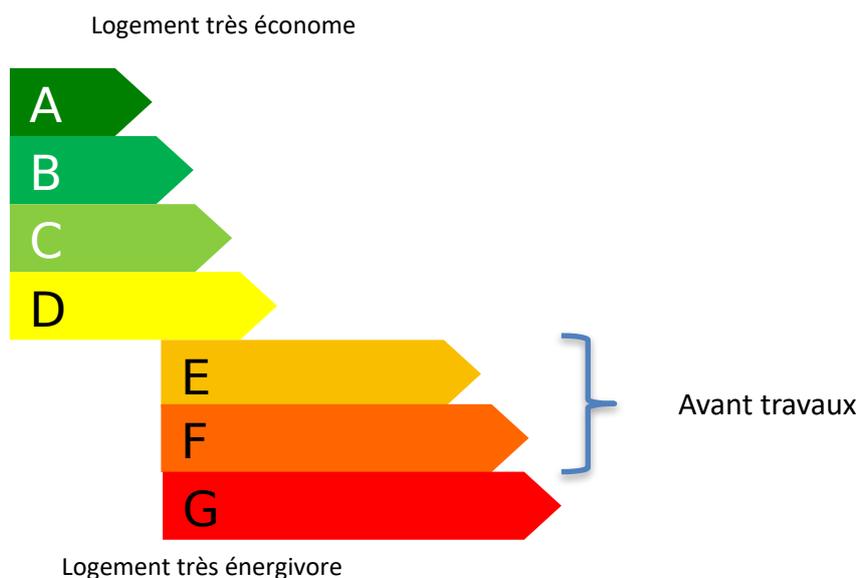
**PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ENERGETIQUE
SQUARE DU FOUR
THORIGNE D'ANJOU
Ensemble immobilier 0903**

Introduction

L'objectif de la réhabilitation est :

- D'offrir aux locataires un bouclier énergétique puissant permettant de les protéger au maximum de la hausse du prix des énergies en diminuant très sensiblement leurs consommations,
- De produire localement autant d'énergie que le logement en consomme pour atteindre la neutralité énergétique,
- De réduire la consommation énergétique des logements pour ramener l'étiquette énergétique initiale E, F vers une étiquette A+ ; le niveau le plus haut du DPE,
- De réduire les émissions de gaz à effet de serre pendant et après la réhabilitation,
- Redonner une seconde vie aux logements

ETIQUETTE ENERGETIQUE DPE avant travaux



Liste des travaux

- Remplacement des descendants d'eau pluviale,
- Réalisation d'une isolation soufflée dans les combles,
- Réalisation d'une isolation thermique par extérieure finition enduit pour la façade arrière et le pignon et bardage bois en façade avant,
- Réfection des peintures extérieures autour des garages,
- Réalisation d'une isolation extérieure du plancher bas en périphérie du logement,
- Réalisation d'une isolation du mur entre le garage et logement,
- Remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries hautes performances énergétiques avec volets roulants électriques,
- Remplacement de la porte d'entrée et de la porte entre le logement et le garage
- Pose de panneaux photovoltaïques sur certaines toitures,
- Fourniture et pose d'une pompe à chaleur et d'une VMC double flux pour assurer la ventilation et la production d'eau chaude sanitaire ainsi que le chauffage en remplacement du ballon d'eau chaude et des convecteurs électriques
- Mise en sécurité électrique du logement.

Des travaux d'isolation par l'intérieur ne sont pas possible afin d'atteindre l'étiquette A du DPE

ETIQUETTE ENERGETIQUE DPE après travaux

